



# *Politiques d'immigration et d'intégration : niveaux supranational, national et local*

*Markéta Seidlová*

**Cette synthèse analyse la politique d'immigration et d'intégration de la France sur trois niveaux (supranational, national et local) ; ce pays étant parmi les États européens avec une des plus anciennes traditions d'accueil et d'intégration. La recherche examine les dimensions du processus d'intégration sociale en tant que résultante des politiques mises en œuvre par les autorités locales. Du point de vue méthodologique, deux régions permettent de comparer des villes en milieu semi-rural et une métropole. Ont ainsi été choisies pour l'étude Paris (14 arrondissements) et sept villes en Basse-Normandie (Caen, Hérouville, Cherbourg, Flers, Alençon, Argentan et Lisieux). Du point de vue historique, les entreprises de cette région furent parmi les premières à organiser des recrutements de main-d'œuvre à l'étranger ; leur expérience servira plus tard d'inspiration pour des mesures au niveau national. La recherche résumée se base sur des observations réalisées entre 2007 et 2011 ; en addition à l'analyse de données statistiques, ont été effectués des entretiens semi-structurés avec des experts, des représentants associatifs et des fonctionnaires municipaux. Une comparaison avec le Québec, autre région d'immigration ancienne, complète le travail.**

### Résultats de la recherche en France

Les résultats au *niveau supranational* ont montré une longue expérience d'immigration, fortement enracinée dans une conscience européenne. Ainsi, c'est sous la présidence française, en 2008, que l'UE a adopté le Pacte européen sur l'immigration et l'asile qui – entre autres – souligne la nécessité d'une approche uniforme envers les immigrés en situation irrégulière, la position de la politique française.

Différents modes de gestion des migrations ont été mis en place par la France depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur analyse révèle comment la *politique nationale française* change en fonction de la situation économique, politique et démographique du pays. De plus, les données statistiques montrent à quel point toutes ces mesures ont été peu efficaces à l'égard des objectifs déclarés. L'expérience française souligne que le nombre d'immigrants ne peut être réellement influencé par des mesures gouvernementales que si l'on souhaite augmenter leur nombre (par exemple par menant des campagnes de recrutement). Les mesures prises et visant l'effet inverse (réduction du nombre d'immigrants) n'ont jamais fonctionné de façon désirée : le seul moment de « grand départ » des immigrés vers les pays de leur origine fut la fin de la Seconde Guerre mondiale. On voit également que certaines mesures comme l'aide financière versée aux immigrants qui retournent volontairement dans leur pays d'origine et les expulsions forcées sont non seulement impopulaires, mais aussi largement inefficaces et coûteuses.

Au *niveau local*, la recherche a montré que les mairies des villes/arrondissements observés appliquent dans leurs pratiques quotidiennes un certain nombre d'outils qui correspondent au modèle multiculturel de la politique d'intégration locale telle que définie par les principes communs européens d'intégration. Ces mesures sont fortement influencées par la taille de la population immigrée locale, par la durée de sa présence sur place et par sa composition (pays d'origine, le type de migration, etc.) et aussi par le niveau d'implication politique des dirigeants de la ville dans ce domaine. Ainsi, les différences les plus frappantes entre la politique déclarée au niveau national et la politique locale, ainsi que les expériences les plus originales sont mises en œuvre à Paris. La recherche a également montré que les équipes municipales de gauche sont plus collaboratives avec les immigrants que les élus locaux de droite. Dans la pratique, les mairies n'utilisent pas toutes les possibilités qu'ils pourraient selon les lois en vigueur. En Basse-Normandie, on note également un lien entre l'attitude entreprenante des villes envers les immigrés, d'une part, et la présence et l'activité des associations de migrants, d'autre part. La comparaison de l'expérience française avec celle d'autres pays d'immigration en Europe, mais également sur d'autres continents permettra d'identifier des recommandations visant la production de solutions innovantes pour renforcer la cohabitation de personnes d'origines culturelles différentes.

### Que peut enseigner une comparaison entre Paris et Montréal ?

La question de cohabitation de groupes des différentes cultures, notamment issus de l'immigration est largement débattue non seulement parmi les chercheurs en sciences sociales, mais aussi parmi les représentants politiques et des acteurs sociaux, en particulier dans les pays les plus industrialisés. Les débats portent sur des modèles de cohabitation souhaitables pour les uns ou pour les autres, et les possibilités de les mettre en application.

Si la France peut être considérée comme un des pays européens recevant depuis longtemps un grand nombre de migrants. Sur autre rive de l'Atlantique, on trouve les États-Unis et le Canada comme exemples de pays d'immigration.

La population du Canada née à l'étranger compte environ 7 millions de personnes en 2011 et représente 21 % de la population totale, une des plus fortes proportions parmi les pays du G8. La principale origine d'immigrants au Canada, au cours des années 2006-2011, est l'Asie (y compris le Moyen-Orient), bien que la part de l'immigration provenant de l'Afrique, des Antilles, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud augmente légèrement pendant cette période. La grande majorité des personnes nées à l'étranger vivent dans quatre provinces : au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. La plupart des immigrés résident dans les plus grands centres urbains du pays.

Parmi les villes québécoises, c'est la ville de Montréal et sa périphérie avec près de 4 millions d'habitants (2012) qui attire le plus d'immigrants. En 2006, environ 53 % de la population de Montréal était de culture et de langue française, 13 % était de culture et de la langue anglaise et, enfin, 34 % était d'une autre culture, faisant ainsi de Montréal une des villes les plus cosmopolites du monde. En 2011, Montréal compte 847 000 immigrants, soit 13 % de tous les immigrants au Canada. Les immigrés constituent 23 % de la population totale de la ville. Cette proportion est en augmentation constante. Montréal est l'une des destinations principales canadiennes non seulement pour les immigrés primo-arrivants, mais aussi pour ceux déjà installés ailleurs dans ce pays et qui sont attirés par le dynamisme économique de la ville.

Comparer les politiques locales d'intégration des migrants entre Paris (vers laquelle les flux sont nettement moins denses) et Montréal, une des plus grandes métropoles francophones, représente un intérêt évident. Comme le montre également la recherche réalisée en France, le processus d'intégration des immigrés dans les sociétés d'accueil présente toujours une forte dimension locale et urbaine. Aussi, il s'agit d'identifier et d'interroger les attitudes et les pratiques des institutions municipales, ainsi que leurs influences sur les processus d'intégration des immigrés dans les différentes localités.

Dans le cadre d'un travail en cours, la comparaison nécessite la synthèse de la littérature déjà importante portant sur les ressemblances et les dissemblances des politiques d'intégration des deux métropoles, ainsi que les facteurs qui les expliquent. Il s'agira également d'interroger à Montréal un panel d'acteurs concernés, notamment dans des quartiers sélectionnés pour l'importance de leur population immigrée : représentants des mairies de quartiers, employés de services sociaux de la ville et des associations à but non lucratif travaillant avec des immigrés, responsables d'organismes communautaires fondés par des immigrés, chercheurs du domaine, etc. Comme à Paris, les interviews porteront sur la description des populations du quartier et les rôles de l'administration municipale, ainsi que des associations locales en matière d'intégration des migrants. Les conclusions pourront aider les métropoles de deux rives de l'Atlantique à tirer bénéfice de l'expérience de l'une et de l'autre.



Sous la direction de Chedly Belkhodja et Michèle Vatz Laaroussi

## **IMMIGRATION HORS DES GRANDS CENTRES**

**Enjeux, politique et pratiques dans cinq états fédéraux (2012)**

Cet ouvrage s'intéresse aux mobilités migratoires, aux politiques, aux pratiques et aux processus liés à l'immigration en dehors des grands centres, soit des villes moyennes, des communautés minoritaires ou des espaces semi-ruraux qui rencontrent les effets des migrations internationales. Les concepts de régionalisation, communautés linguistiques et culturelles, d'actions locales, de participations citoyennes sont au cœur de ces perspectives.